

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 913 publiée le 12 janvier 2023

DIMANCHE 15 JANVIER 100ème MESSE A SAINT-GERMAIN-HORS-LES-MURS



Paix Liturgique : Cher Germain est-ce vraiment la centième messe de votre communauté qui sera célébrée dimanche prochain 15 janvier ?

Germain de Paris : Tout à fait, la première ayant été, avec retard célébrée le dimanche 21 juin 2020.

Paix Liturgique : Pourquoi avec retard ?

Germain de Paris : Car elle était initialement prévue le dimanche 16 mars 2020... mais le black-out du au Covid l'a empêché et ce n'est qu'à l'issue de cette période de confinement que nous avons mis en place notre célébration à Saint-Germain-en-Laye.

Paix Liturgique : Cela fait donc plus de deux ans...

Germain de Paris : En effet, mais vous savez que l'histoire de notre demande de célébration d'une messe traditionnelle à Saint-Germain remonte à près de 30 ans !

Paix Liturgique : Si longtemps ?

Germain de Paris : Si longtemps en effet car ce fut avec le père Potier, alors vicaire général du diocèse de Versailles, en 1993 que fut exprimée pour la première fois la demande de la célébration d'une messe traditionnelle à Saint-Germain-en-Laye. Depuis les demandes se sont régulièrement succédées, vous savez avec quels résultats.

Paix Liturgique : Pouvez-vous nous les rappeler ?

Germain de Paris : Ils peuvent se résumer en deux affirmations que nous répétèrent pendant près de trois décennies les autorités du diocèse de Versailles :

- la première est que pour nos pasteurs il n'existait pas de groupe stable de demandeurs sur Saint-Germain-en-Laye ;
- la seconde étant que de toute façon il ne se trouvait pas à Saint-Germain de chapelle disponible pour répondre à cette demande.

Paix Liturgique : Mais était-ce exact ?

Germain de Paris : L'existence du groupe stable, dénié si longtemps, a été confirmée au vu et au su de tous par la présence moyenne d'une centaine de fidèles à chaque célébration depuis plus de 2 ans... et si j'osais par les centaines de fidèles qui ont assisté aux messes de Noël aux franciscaines il y a seulement quelques jours.

Paix Liturgique : Mai en fait une centaine de fidèles en moyenne chaque célébration n'est-ce pas un peu insuffisant ?

Germain de Paris : D'abord je pense qu'une communauté stable de plus de 100 fidèles constitue une communauté tout à fait significative. Mais n'oublions pas que ces 100 fidèles assistent à la messe dehors dans le froid et la pluie... Et, les messes de Noël l'ont confirmé, si nos célébrations se déroulaient à l'intérieur d'une église nous serions naturellement deux à trois fois plus nombreux qu'aujourd'hui.

Paix Liturgique : Et quand à l'absence de chapelle disponible.

Germain de Paris : Providentiellement la chapelle de l'hôpital qui avait été abandonnée par Mgr Eric Aumônier au seul fait « qu'il y avait trop de lieu de culte à Saint-Germain » a été récupérée par la paroisse : deo gratias !

Et de plus de facto la chapelle des franciscaines c'est elle-aussi trouvée libérée : Hosannah !

Donc cette impossibilité qui nous a été si souvent opposée est désormais levée.

Paix Liturgique : Si je reviens à votre centième messe, toutes ont-elles été célébrées dehors dans le froid et la pluie ?

Germain de Paris : Presque toutes mais il faut rappeler qu'autrefois - il y a deux années, la chapelle de l'hôpital était ouverte chaque jour du matin au soir. C'est ainsi que les deux premières messes se sont déroulées à l'intérieur de la chapelle. Mais dès que les autorités le constatèrent elles prirent la décision de fermer l'église durant l'heure de notre célébration supposée.

Paix Liturgique : Est-ce à dire que la chapelle était ensuite ouverte après votre célébration à l'extérieur ?

Germain de Paris : Parfaitement. Soit l'aumônier, soit un bénévole de la paroisse arrivait vers 13h00, à l'issue de notre célébration, pour ouvrir l'église. Et voilà pourquoi, à part un miracle qui se produisit le dimanche de Pentecôte 2021 où nous trouvâmes l'église ouverte, toutes les autres célébrations se sont déroulées à l'extérieur quelles que soient les conditions climatiques.

Paix Liturgique : Mais avez-vous un espoir qu'une solution vous soient proposée ?

Germain de Paris : Comme tous les fidèles catholiques, nous sommes remplis de Foi et d'Espérance. Aussi, bien évidemment, pensons-nous qu'un jour le bon sens et la charité s'imposeront. Mais pour l'instant tout cela reste bien opaque.

Paix Liturgique : Mais vous avez toutefois été accueillis pour les deux célébrations de Noël...

Germain de Paris : Tout à fait... mais il ne faut pas être complètement dupe : même si nous en avons bénéficié, et remercions pour cela notre évêque, ce fut pour le diocèse et la paroisse une sorte de coup de com' ou plutôt une mesure prudentielle pour éviter qu'une seconde fois les images et vidéos ne circulent en nous montrant à l'extérieur et dans le froid pour Noël « car pour nous il n'y aurait pas eu de place à l'hôtellerie ».

Paix Liturgique : N'êtes-vous pas un peu cynique ?

Germain de Paris : Je crains d'être surtout trop près de la réalité... Car si nos pasteurs étaient sincères et bons dès le lendemain des célébrations de Noël une solution aurait dû être proposée. Hors, ce ne le fut pas et nous sommes repartis pour de nouveaux longs bla bla stérils.

Paix Liturgique : Pourquoi une solution aurait-elle dû être proposée dès le lendemain de Noël ?

Germain de Paris : Pour deux bonnes raisons :

- La première est que la forte présence des fidèles réglait une bonne fois pour toutes le déni de notre existence (je rappelle qu'il y eut environ 240 fidèles à la messe de minuit !) ;

- La seconde est que les « craintes » de protestantisation avancée par l'évêque ne résistait pas à ce qui s'est déroulé le jour de Noël. L'affluence à ces deux messes a montré clairement que lorsque notre évêque nous accorde une église et un célébrant nous en sommes très heureux.

Donc les réserves deviennent ce qu'elles sont probablement : soit des mensonges, soit des propos dilatoires.

Paix Liturgique : Mais que voulez-vous ?

Germain de Paris : Nous ne cessons de le répéter : une messe chaque dimanche et fêtes de l'année à un horaire familial c'est-à-dire entre 10h 30 et 11h célébrée par un prêtre bienveillant.

Paix Liturgique : Comment peut-on vous aider ?

Germain de Paris : Par exemple en venant nombreux pour notre centième messe le dimanche 15 janvier à 11h devant la chapelle de l'hôpital, 15 rue armagis à

Saint-Germain-en-Laye ; mais aussi en priant pour que le cœur de notre évêque s'ouvre un peu plus à la Paix et à la charité.